

## RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE :

Laboratoire des usages et des technologies  
d'information numériques

Lutin

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 24/05/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Yann Coello, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées des tableaux de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

## PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

|   |   |
|---|---|
| <b>Nom de la fédération :</b>                 | Laboratoire des usages et des technologies d'information numériques |
| <b>Acronyme de la fédération :</b>            | Lutin   |
| <b>Label demandé :</b>                        | FED   |
| <b>Type de demande :</b>                      | Renouvellement à l'identique  |
| <b>N° actuel :</b>                            | 4246  |
| <b>Nom du directeur (2018-2019) :</b>         | M. Charles TIJUS  |
| <b>Nom du porteur de projet (2020-2024) :</b> | M. Charles TIJUS  |

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

|                    |  |
|--------------------|--|
| <b>Président :</b> | M. Yann COELLO, Université de Lille  |
| <b>Experts :</b>   | M. Franck AMADIEU, Université de Toulouse 2<br>M <sup>me</sup> Valérie GYSELINCK, IFSTAR, Université Paris Descartes<br>M. Franck MARS, CNRS, Université de Nantes |

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Jean-Louis NANDRINO

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M<sup>me</sup> Hélène CHARBONNIER, Universcience  
M. Paul ÉCOFFET, Universcience  
M. Simon GILBERT, Université Paris Est Créteil  
M. Arnaud REGNAULD, Université Paris 8  
M. Bruno ROSTAND, Université Paris Sciences et Lettres  
M. Hervé SERRY, Université Paris 8  
M. Jean-Michel VERDIER, EPHE

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CHERCHEURS

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2004, le Laboratoire des usages et des technologies d'information numériques-LUTIN a été à l'origine une Unité Mixte de Service du CNRS (UMS CNRS 2809) de l'Université de Technologie de Compiègne, des Universités Paris 8 et Paris 6, et de la Cité des Sciences et de l'Industrie. Depuis 2008, le LUTIN est devenu un Living Lab européen, membre du programme européen GALILEO et EGNOS. En 2014, le LUTIN devient une Fédération de Recherche (FED 4246) avec comme tutelle les universités Paris 6, Paris 8 et Universcience. Pour le futur contrat quinquennal, les tutelles seront les universités Paris 8, Paris Sciences et Lettres, l'EPHE, et Universcience.

La structure fédérative est localisée à la Cité des Sciences et de l'Industrie, au sein d'Universcience. Une convention d'hébergement a été établie en 2004 entre une des tutelles et Universcience qui met gratuitement à disposition du LUTIN des espaces d'une surface totale de 200 m<sup>2</sup>. Elle en assure également l'entretien, ainsi que les fluides. En contrepartie de cet hébergement, le LUTIN participe à des activités d'animation pour la Cité des Sciences et de l'Industrie.

### DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La direction de la structure fédérative est assurée par une direction scientifique et un conseil scientifique. La direction scientifique comprend trois responsables :

- un responsable de la structure ;
- un responsable scientifique ;
- un responsable développement technologique.

Le conseil scientifique, présidé par le responsable de la structure, est consultatif. Il est composé des 3 directeurs et de 6 autres personnes jouant le rôle d'experts. Il est appelé à donner son avis sur toute mesure relative aux moyens, à l'organisation et au fonctionnement de la structure fédérative. Le conseil se réunit au moins deux fois par an. Le conseil scientifique de la structure fédérative sera remanié avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et comportera des représentants d'Universcience et des laboratoires, des représentants des collectivités pour l'innovation territoriale ainsi que des personnalités extérieures. Il est prévu pour 2020 que la structure fédérative comporte également un comité de direction composé d'un représentant de chaque tutelle, nommé par les parties, et qui prendra toutes les décisions majeures d'orientation ou d'investissement de la structure fédérative.

### NOMENCLATURE HCÉRES

Domaine scientifique SHS

Sous-domaine scientifique SHS4 : Esprit humain, langage, éducation

P - Panel disciplinaire SHS4.2 : Psychologie

S - Panel disciplinaire SHS4.3 : Sciences de l'éducation

Domaine scientifique ST

Sous-domaine scientifique ST6 : Sciences et technologies de l'information et de la communication

P - Panel disciplinaire ST6.1 : Informatique

S - Panel disciplinaire ST6.3 : Automatique, signal, image

Domaine scientifique SVE

Sous-domaine scientifique SVE4 : Neurosciences

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

La mission de la structure fédérative est une mission de service public. Sa fonction est d'offrir une plateforme technique permettant aux chercheurs, industriels et citoyens de participer au développement de l'innovation responsable des technologies numériques à partir de l'étude de leurs usages. La structure fédérative permet également aux chercheurs d'élaborer des méthodes et techniques adéquates pour l'observation, l'expérimentation et la modélisation des usages, et aux étudiants avancés de se former à ce champ interdisciplinaire (STIC, IA, sciences cognitives, ergonomie cognitive). Elle vise également à l'expérimentation de nouvelles méthodes contribuant à la prise en compte de l'utilisateur final dans la conception. Le fonctionnement de la structure fédérative a des effets structurants dans divers domaines de recherche et d'innovation (jeu vidéo, réalité virtuelle, vêtement connecté, technologies pour l'apprentissage, etc.).

## EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La structure fédérative ne dispose actuellement que d'un ingénieur d'étude permanent. Ses compétences sont en sciences cognitives, informatique et électronique. Rattaché au laboratoire Cognition Humaine et artificielle (CHArt) de l'Université Paris 8, l'ingénieur d'étude s'occupe à temps complet de la structure fédérative. Il a en charge la gestion de la plateforme et de ses composantes, la gestion des appareillages techniques, la réservation et la mise à disposition des boxes expérimentaux et des appareillages à l'aide d'agendas partagés. Il informe et conseille les équipes accueillies.

Les chercheurs et enseignants-chercheurs développant des activités de recherche au sein de la structure fédérative sont ceux des laboratoires UMR 7606 – LIP6, UMR 7222 - ISIR, UMR 8129 – Institut Jean Nicols, EA 4004 - CHART, EA 4629 - ScanR, EA 7339 – DICEN-IDF, ainsi que de l'EnsaLab. Des chercheurs d'autres laboratoires participent ponctuellement aux activités de recherche au sein de la structure fédérative. Pour la réalisation des recherches (observation, expérimentation), chaque projet utilisant la structure fédérative a un responsable scientifique et une équipe (au moins une autre personne, e.g. un doctorant).

## AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La structure fédérative LUTIN propose une offre de service d'une grande richesse à travers ses plateformes technologiques, constituées d'outils de mesure et d'objets innovants. L'activité est organisée sous la forme d'un hôtel à projets, avec une approche de type Living Lab plaçant les utilisateurs au cœur du dispositif d'innovation. Le périmètre d'activité est vaste, associant des partenaires publics et privés au sein de projets nombreux et ambitieux.

La structure fédérative bénéficie d'un positionnement très favorable à la Cité des Sciences et de l'industrie, membre d'Universcience, où la recherche, l'innovation et la transmission au public peut se réaliser à grande échelle (potentiel de 3,5 M de visiteurs). La structure fédérative jouit d'une très forte visibilité, avec une insertion remarquable dans les réseaux industriels et académiques, aussi bien sur le plan national qu'international. La structure fédérative participe également aux activités de l'institut Carnot Cognition.

Pour le contrat à venir, un effort de structuration est souhaitable. Il s'agira en premier lieu de clarifier les tutelles impliquées. La convention d'hébergement avec Universcience doit être renouvelée. Une convention de recherche et un règlement intérieur doivent faire l'objet de discussions en concertation avec l'ensemble des tutelles. Le comité recommande également de clarifier les modes de coopération et de contractualisation entre les laboratoires partenaires publics et privés, et d'établir des rapports annuels d'activité. Le projet scientifique gagnerait à faire apparaître des thèmes fédérateurs permettant l'émergence de jeunes chercheurs pouvant prendre des responsabilités. Une attention devra être portée à la parité homme-femme dans la gouvernance. La montée en puissance des activités de la structure fédérative nécessitera un support significatif des tutelles en termes de moyens et de postes supports.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

